

■ **HORMETA S.A.**, à Gilly, commerce et fabrication de tout produit pharmaceutique (FOSC du 18.03.2004, p. 16). Kahn Pierre n'est plus administrateur; sa signature, ainsi que celle de Pellet Antoine, est radiée. Signature collective à deux, toutefois pas avec Bruno Megevand et Philippe Papadimitriou, est conférée à Peron Lydiane, de France, à Thonon-les-Bains (France). Signature collective à deux, toutefois pas avec Bruno Megevand, est conférée à Janine Genton, de Chardonne, à Mont-sur-Rolle. Signature collective à deux, toutefois pas avec Bruno Megevand et Lydiane Peron, est conférée à Philippe Papadimitriou, de Chêne-Bougeries, à Rolle.

Journal no 7856 du 27.07.2004
(02385932 / CH-550.1.014.348-4)